

HONORAIRES D'AGENCE

Tarifs au 1er janvier 2017

- ▶ Prix d'acquisition inférieur à 100 000 € → Forfait 10 000 € TTC*
- ▶ Prix d'acquisition de 100 001 € à 200 000 € → 10 % TTC*
- ▶ Prix d'acquisition de 200 001 € à 300 000 € → 9 % TTC*
- ▶ Prix d'acquisition de 300 001 € à 400 000 € → 8 % TTC*
- ▶ Prix d'acquisition de 400 001 € à 500 000 € → 7 % TTC*
- ▶ Prix d'acquisition de 500 001 € à 600 000 € → 6 % TTC*
- ▶ Au delà de 600 001 € → 5 % TTC*

- ▶ Avis de valeur (estimation d'un bien) → 250 € TTC

*% appliqué sur le prix d'acquisition

Transaction immobilière . Conseil

Carte professionnelle n° T333 délivrée par la Préfecture de La Réunion . Garantie Financière et RCP délivrées par CEGC
Siège : 10, rue du Presbytère . 97410 St Pierre . La Réunion . Tél : 0262 32 29 90 . Fax : 0262 32 29 91 . contact@reunion-direct.com
SARL au capital de 7 500 €. RCS de Saint-Pierre (974). Siret n° 444 571 889 00021 - www.reunion-direct.com